



**MARCHE DE REMPLACEMENT DES MEUBLES DE CUISINES  
(fourniture et / ou pose) des logements du Fonds Calédonien  
de l'Habitat**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)**

Pièce n° 3 - CCTP

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| CONTENU DU MARCHE ET PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES .....                                 | 3 |
| QUALITE ET PROVENANCE DES EQUIPEMENTS.....   | 3 |
| COMPOSITION DU PRIX .....  | 3 |
| DESCRIPTION DES OUVRAGES ET POSITIONNEMENT .....                                     | 4 |
| 18.1 DEPOSE DU MEUBLE DE CUISINE EXISTANT ET POSE DU NOUVEAU MEUBLE DE CUISINE ..... | 4 |
| 18.2 FOURNITURE DES MEUBLES DE CUISINE SOUS EVIER .....                              | 4 |
| 18.3 DEPOSE, FOURNITURE ET POSE DU MEUBLE DE CUISINE EXISTANT.....                   | 5 |
| 18.4 FOURNITURE ET POSE D'UN EVIER SIMPLE BAC .....                                  | 5 |
| 18.5 FOURNITURE ET POSE D'UN EVIER DOUBLE BAC.....                                   | 5 |
| 18.6 FOURNITURE ET POSE D'UN ROBINET MELANGEUR .....                                 | 5 |

## CONTENU DU MARCHE ET PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES

Le présent cahier des clauses techniques particulières (CCTP) a pour objet la description des travaux, les préconisations générales et les prescriptions particulières des ouvrages de menuiserie entrant dans la réalisation des travaux de remplacement des meubles de cuisine dans le cadre du programme du Plan Pluriannuel d'Investissement du Fonds Calédonien de l'Habitat sur son parc de logement.

### QUALITE ET PROVENANCE DES EQUIPEMENTS

Les marques de fabricants et les références de matériels désignés dans le Cahier des Charges ou les plans, sont données à titre indicatif et dans un but qualitatif.

Les soumissionnaires pourront donc proposer un matériel similaire dans la mesure où la qualité, les caractéristiques et l'aspect seront identiques au matériel désigné. Néanmoins, ce matériel ne pourra être approvisionné qu'après approbation du Maître d'ouvrage et du distributeur qui se réservent le droit d'exiger la marque décrite.

Il est rappelé que les soumissionnaires devront préciser dans leur Offre la marque, le type et la référence de tout matériel proposé.

### COMPOSITION DU PRIX

Les prestations de remplacement des composants comprennent la dépose, l'évacuation, la fourniture, la pose et le contrôle de chaque élément remplacé.

## DESCRIPTION DES OUVRAGES ET POSITIONNEMENT

### 18.1 DEPOSE DU MEUBLE DE CUISINE EXISTANT ET POSE DU NOUVEAU MEUBLE DE CUISINE

Cette prestation consiste au remplacement du meuble de cuisine existant par un meuble similaire **sans** la fourniture.

Les meubles sous évier seront de type préfabriqué en bois mélaminé blanc hydrofuge 3 portes, 1 étagère de 1.20 mètre de long. Ils seront sur pieds réglables en hauteur.

Les meubles à monter seront importés par un fournisseur de la place qui les gardera en stock à disposition du poseur.

Le poseur devra récupérer le nombre de meuble qu'il sera amené à poser dans la semaine au rythme définit conjointement avec le maître d'ouvrage.

La prestation comprend, sans que cette liste soit limitative :

- ⇒ la dépose de l'évier existant avec le robinet mélangeur et l'ensemble du système d'évacuation
- ⇒ le démontage et l'évacuation à la décharge du meuble de cuisine existant
- ⇒ l'amené à pied d'œuvre du meuble de cuisine à récupérer chez le fournisseur
- ⇒ le montage du nouveau meuble de cuisine
- ⇒ la repose de l'évier existant avec le robinet mélangeur et l'ensemble du système d'évacuation
- ⇒ le remplacement des 2 joints sur les flexibles : eau chaude, eau froide
- ⇒ le réglage en hauteur du meuble de cuisine (5 mm en dessous de la rangée de faïence)
- ⇒ la mise en œuvre du joint sanitaire souple anti fongique sur toute la longueur du meuble sous la faïence
- ⇒ les perçages sur les 2 joues latérales à la scie-cloche diamètre 50 mm
- ⇒ le teste d'étanchéité et de bon fonctionnement de l'ensemble
- ⇒ le nettoyage et le repli de chantier

### 18.2 FOURNITURE DES MEUBLES DE CUISINE SOUS EVIER

Cette prestation consiste en l'importation ou la fabrication localement des meubles de cuisine sous évier préfabriqué en bois mélaminé blanc **hydrofuge** 3 portes, 1 étagère de 1.20 mètre de long sur pieds réglables en hauteur.

Le fournisseur gardera les meubles en stock en entrepôt le temps de la pose de ces derniers.

Le temps de stockage est estimé à environ 3 mois.

Le fournisseur tiendra à jour et à disposition du maître d'ouvrage un registre de sortie du stock par le poseur dûment habilité par lui.

### **18.3 DEPOSE, FOURNITURE ET POSE DU MEUBLE DE CUISINE EXISTANT**

Cette prestation s'adresse aux fournisseurs / poseurs.

Ce poste regroupe l'ensemble des prestations décrites dans les articles 18.1 et 18.2 supra.

### **18.4 FOURNITURE ET POSE D'UN EVIER SIMPLE BAC**

En cas de vétusté avancée de l'évier existant, ce dernier sera remplacé par un évier inox simple bac.

La décision de remplacement proposé par le poseur sera validée par le maitre d'ouvrage par OS après constatation de l'état de vétusté de l'évier existant.

### **18.5 FOURNITURE ET POSE D'UN EVIER DOUBLE BAC**

En cas de vétusté avancée de l'évier existant, ce dernier sera remplacé par un évier inox double bac.

La décision de remplacement proposé par le poseur sera validée par le maitre d'ouvrage par OS après constatation de l'état de vétusté de l'évier existant.

### **18.6 FOURNITURE ET POSE D'UN ROBINET MELANGEUR**

En cas de vétusté avancée du robinet mélangeur existant, ce dernier sera remplacé par un robinet mélangeur.

La décision de remplacement proposé par le poseur sera validée par le maitre d'ouvrage par OS après constatation de l'état de vétusté du robinet existant.